**Penser la participation des habitants. Concevoir un conseil de citoyens**

**Public** : responsables et agents des politiques publiques et d’associations

**Durée** : 3 jours (2+1)

La participation des habitants constitue l’un des socles fondamentaux de la politique de la ville depuis son origine. Cependant, dans les faits elle fait souvent figure d’un « impensé » ou demeure relativement marginale. La création des conseils de citoyens prévus par la loi Lamy vise à renforcer cette dimension participative. Comment mettre en place un conseil de citoyens ? Quel(s) role(s) peut-il jouer ? Comment inscrire son action dans la durée ? Quelles sont les conditions de réussite permettant la mise en œuvre concrète d’une instance de participation ?

Programme :

**Jour 1 : Mieux comprendre la  « participation » et ses conditions de réussite :**

Déconstruire le « sens commun ». Clarification des concepts. La participation une notion complexe à la recherche de finalités multiples. *« La participation pour quoi faire ? Pour qui ? Comment ?»*

* **Séquence 1  (matinée) :** en partant des expériences personnelles vécues par les participants réparties en petits groupes, le groupe des participants définira la/les finalité(s) des démarches participatives (typologie) et s’attachera à identifier leurs conditions de réussite et les freins (méthodes utilisées : « groupes d’interviews mutuelles » et « boule de neige »).
* **Séquence 2 (fin de matinée –** **début d’après-midi)** : à partir des productions des participants, un apport de contenu sera réalisé par le formateur. Il visera à appréhender à la fois l’histoire de la participation, le panel de finalités poursuivies, les points communs et les spécificités des démarches participatives, les conditions de réussite et les freins, en s’attachant également à la question des postures professionnelles spécifique.
* **Séquence 3 (après-midi) :** l’exercice proposé dans cette séquence visera à imaginer et à rendre opérationnel un processus de participation ou de concertation. La méthode utilisée sera celle de la « simulation ». Deux exercices seront proposés aux participants répartis en deux groupes. Les consignes viseront, à partir d’un cas concret, à imaginer une démarche participative et à identifier :
	+ les finalités et les objectifs ; (*pourquoi ? Pour qui***?** )
	+ le cadre et l’organisation de la démarche (*dans quel contexte institutionnel et territorial ?, avec qui* ?) ;
	+ les étapes *(quand ?) ;*
	+ les participants (*« qui participe » ? et « qui ne participe pas » ?)* ;
	+ les méthodes qui pourraient être utilisées  *(comment ?) ;*
	+ les principes à respecter, les postures requises (*quelles valeurs, quelle déontologie ?*) ;
* La journée se poursuivra par une restitution des travaux de groupe et l’échange collectif autour des propositions.

**Jour 2 : Concevoir une instance de participation, le « conseil de citoyens » : pourquoi et comment ?**

* **Séquence 1** : **retour** sur les enseignements de la journée précédente, questionnements / clarifications
* **Séquence 2 *:* concevoir une instance de participation.** A partir des enseignements de la veille, il s’agira d’identifier les ponts clefs relatifs à la création et au fonctionnement d’un conseil de citoyen et de décliner différents types de positionnement de l’instance au regard :
* des fonctions (rôles et missions)
* du mode de constitution (de la désignation à l’appel à candidature)
* de la composition (entre recherche de « représentativité » et diversité)
* des modes de fonctionnement internes du conseil et des enjeux de « l’appropriation » de l’instance par ses membres
* des modes d’articulation aux décideurs (politiques et techniques)
* des modes d’articulation à la société locale (territoire, habitants)
* de la structuration (statut, règlement intérieur, gouvernance)
* des productions attendues du conseil et de ses modes de production
* des outils et des moyens dédiés
* **Séquence 3** : **quels premiers pas concrets pour mettre en place un conseil de citoyen dans notre territoire ?** Il s’agira dans cette séquence d’identifier une méthodologie opératoire permettant la mise en place d’un conseil de citoyen adaptée au contexte et enjeux locaux.
* **Jour 3 : Choisir ses méthodes en fonction de ses objectifs.  Ecrire le « scénario » du conseil de citoyens**
* **Séquence 1  (début matinée) :** Retour sur les enseignements de la journée précédente, questionnements / clarifications
* **Séquence 2 (matinée) :** A partir des enseignements issus des exercices et des échanges de la veille, le groupe tentera d’identifier les tâches et fonctions inhérentes à un processus participatif (mobiliser ; aller vers ; entrer en dialogue ; favoriser l’expression de la parole individuelle et collective ; analyser ensemble ; décider ensemble ; agir ensemble…). A chaque tâche correspond une ou des méthodes de travail (outils). A partir d’un brainstorming nous identifierons et présenterons quelques-uns de ces outils, en précisant qu’il n’existe pas de recette magique, mais une palette d’outils servant des objectifs différenciés.
* **Séquence 3 : écriture du scénario « notre conseil de citoyens ».** II s’agira dans cette séquence d’écrire collectivement le scénario de création du conseil de citoyens.